

Titres et diplômes

Liste des titres et diplômes français ouvrant droit à dispenses d'épreuves du diplôme de comptabilité et de gestion (DCG)

Les épreuves du diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) sont numérotées ainsi qu'il suit :

- épreuve n° 1 : fondamentaux du droit ;
- épreuve n° 2 : droit des sociétés et des groupements d'affaires ;
- épreuve n° 3 : droit social ;
- épreuve n° 4 : droit fiscal ;
- épreuve n° 5 : économie contemporaine ;
- épreuve n° 6 : finance d'entreprise ;
- épreuve n° 7 : management ;
- épreuve n° 8 : systèmes d'information de gestion ;
- épreuve n° 9 : comptabilité ;
- épreuve n° 10 : comptabilité approfondie ;
- épreuve n° 11 : contrôle de gestion ;
- épreuve n° 12 : anglais des affaires ;
- épreuve n° 13 : communication professionnelle ;
- épreuve n° 14 (facultative) : langue vivante étrangère.

Les dispenses d'épreuves du diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) sont accordées aux candidats qui justifient des titres et diplômes suivants :

BTS, DUT :

- **BTS spécialité comptabilité et gestion, obtenu à compter de 2017, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12, 13 du DCG ;**
- **BTS spécialité comptabilité et gestion des organisations, obtenu jusqu'en 2016 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 8, 9, 13 du DCG ;**
- **DUT spécialité gestion des entreprises et administrations, option finances comptabilité, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 8, 9, 12, 13 du DCG ;**
- **DUT spécialité gestion des entreprises et administrations, option petites et moyennes organisations, dispense des épreuves n° 1, 5, 7, 13 du DCG ;**
- **DUT spécialité gestion des entreprises et administrations, option ressources humaines, dispense des épreuves n° 1, 3, 5, 13 du DCG ;**

- DUT spécialité gestion des entreprises et administrations, option gestion comptable et financière, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 8, 9, 12, 13 du DCG ;

- DUT spécialité gestion des entreprises et administrations, option gestion et management des organisations, dispense des épreuves n° 1, 5, 7, 12, 13 du DCG ;

- DUT spécialité gestion des entreprises et administrations, option gestion des ressources humaines, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 12, 13 du DCG.

BUT :

- BUT GEA parcours gestion comptable fiscale et financière, dispense des épreuves n° 1, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du DCG ;

- BUT GEA parcours contrôle de gestion et pilotage de la performance, dispense des épreuves n° 1, 5, 9, 12 du DCG ;

- BUT GEA parcours gestion entrepreneuriat et management des activités, dispense des épreuves n° 1, 5, 9, 12 du DCG ;

- BUT GEA parcours gestion et pilotage des ressources humaines, dispense des épreuves n° 1, 5, 9, 12 du DCG.

Diplômes de licence professionnelle :

- licence professionnelle droit, économie, gestion, management des organisations, toutes spécialités métiers de la comptabilité, obtenue à compter de 2013, dispense des épreuves n° 9, 12, 13 du DCG ;

- licence professionnelle, toutes mentions métiers de la gestion et de la comptabilité obtenue à compter de 2015, dispense des épreuves n° 9, 12 et 13 du DCG.

Autres :

- diplôme de gestion et de comptabilité délivré par le Conservatoire national des arts et métiers (Institut national des techniques économiques et comptables), dispense des épreuves 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du DCG.